

INFORMATIONS PRATIQUES

1- INTERLOCUTEURS

DSDEN 06 - Service DFRPNT - Bureau Formation Continue

- Mel : fc1edegre06@ac-nice.fr
- Mme Ambert - Tél. : 04 93 72 63 29
- M. Pouilly - Tél. : 04 93 72 63 48
- Mme Espin - Tél. 04 93 72 63 59 (Gestion frais de stage)

2- LES INSCRIPTIONS

Seuls les dispositifs à candidature individuelle font l'objet d'une inscription sur GAIA.

Ces inscriptions se feront donc uniquement par INTERNET.

3- INFORMATIONS

3 - 1 - VOUS ETES RETENU(E) SUR UN STAGE, VOUS VOUS ENGAGEZ A :

- Y participer
- Etre déchargé(e) de votre classe et / ou de votre direction
- Signaler et justifier toute absence éventuelle à votre Inspecteur de circonscription et à l'Inspecteur-Référent du stage.

3 - 2 - REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DEPLACEMENT

Les stagiaires peuvent bénéficier de remboursement des frais journaliers de déplacement et de repas occasionnés par leur participation au stage. Aucun remboursement ne peut intervenir si la résidence administrative ou le domicile personnel de l'agent font partie de la commune ou d'une commune limitrophe du lieu de formation (article 2 du décret n°2006-781 du 03/07/2006).

LES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES COMMUNES A TOUS LES PROFESSEURS ET PERSONNEL D'EDUCATION

- 1- Faire partager les valeurs de la République.
- 2- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire.
- 3- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage.
- 4- Prendre en compte la diversité des élèves.
- 5- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation (dont contribuer à la maîtrise par les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture).
- 6- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques.
- 7- Maîtriser la langue française à des fins de communication.
- 8- Utiliser une langue étrangère dans les situations exigées par son métier (maîtriser au moins un langue vivante étrangère au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues et participer au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves).
- 9- Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier.
- 10- Coopérer au sein d'une équipe.
- 11- Contribuer à l'action de la communauté éducative.
- 12- Coopérer avec les parents d'élèves.
- 13- Coopérer avec les partenaires de l'école (en vue de favoriser la relation entre les cycles et entre les degrés d'enseignement).
- 14- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel (dont identifier ses besoins de formation et mettre en oeuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles).

LES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES COMMUNES A TOUS LES PROFESSEURS

P1- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique.

P2- Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement.

P3- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves.

P4- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves.

P5- Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves.

LES PRIORITES NATIONALES

Code	Libellé officiel
1810	Ecole maternelle - Langage
1811	Ecole maternelle - Epanouissement des élèves
1812	Ecole maternelle - Formation des PE et des ATSEM
1813	Ecole maternelle - Qualification des PE
1814	CP12 - CE1 à 12
1815	Enseignement des fondamentaux au cycle 2 - Lire et écrire
1816	Enseignement des fondamentaux au cycle 2 - Mathématiques
1817	Enseignement des fondamentaux au cycle 3 - Lire et écrire
1818	Enseignement des fondamentaux au cycle 3 - Mathématiques
1819	Enseignement des fondamentaux au cycle 3 - Travail personnel de l'élève et évaluation
181A	Enseignement des fondamentaux - Langues vivantes étrangères et régionales
181B	Enseignement des fondamentaux - Science et technologie
181C	Education à la santé
181D	Respecter autrui
181E	Respecter autrui - Discriminations (LGBTphobies)
181F	Respecter autrui - Racisme, antisémitisme
181G	Laïcité - Enseignement laïque du fait religieux
181H	Prévention de la radicalisation
181I	Climat scolaire et lutte contre le harcèlement
181J	Education artistique et culturelle
181K	Développement durable et transition écologique
181L	Scolarisation des élèves en situation de handicap
181M	Scolarisation des élèves présentant des troubles du spectre autistique
181N	Scolarisation des élèves intellectuellement précoces
181O	Ingénierie de formation
181P	CAFIPEMF

RAPPEL : les inscriptions se font exclusivement sur Internet et uniquement pour les stages à candidature individuelle selon le calendrier ci-dessous :

Ouverture du service d'inscription sur Internet :

jusqu'au 18 septembre 2019

Avant de commencer, notez les numéros des stages c'est-à-dire les identifiants des dispositifs : 19D0060044 ou 19D0060047 ainsi que les numéros de modules qui vous intéressent.

Rappel : ces stages sont listés dans le document en annexe.

Les inscriptions s'effectuent à l'adresse suivante :

<http://esterel.ac-nice.fr/login>

Académie de Nice

Portail d'authentification unique

Une seule identification pour accéder à toutes vos applications



Veillez vous authentifier

- Vous devez d'abord vous identifier grâce à vos **identifiant et mot de passe de messagerie académique**.

En cas d'oubli de votre identifiant et/ou mot de passe, retrouvez les sur le lien suivant :

<https://bv.ac-nice.fr/amelouvert/>

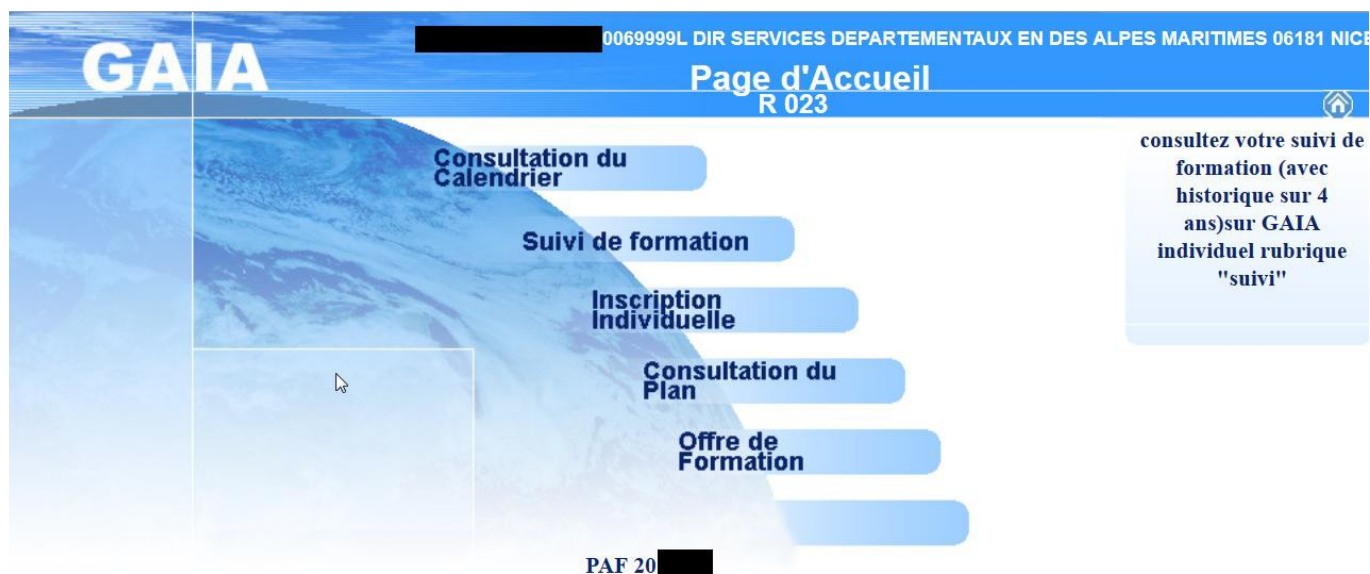
- Puis cliquez sur :
1- Mes applications

2- Formation

3- GAIA



Vous accédez alors au module GAIA Bleu,



les modalités d'inscription sont décrites ci-après.

Déroulement d'une inscription sur la page d'accueil GAIA :

Sélectionnez votre entité : « **1^{er} degré 006** » (et non « Académie NICE »).

- Sélectionnez « **inscription individuelle** »
- Renseignez le niveau de votre classe (ex : GS, CE1, CM1...)
- Remarque : pour les BD renseignez le niveau 41 BD

puis « **suivant** »

- Cliquez alors sur « rechercher »
- Renseignez le numéro de stage dans la rubrique « identifiant du dispositif » (**19D0060044 ou 47**) puis « **suivant** »
- **Cliquez sur le libellé du stage qui apparaît** pour continuer
- Sélectionnez un **motif** pour chaque dispositif choisi

[A ce stade, si la page est affichée sans la case « suivant », c'est que vous ne pouvez pas vous inscrire à ce stage.

Faites « précédent » plusieurs fois et sélectionnez un nouveau stage].

- Faites « **suivant** » à l'écran qui s'affiche
- Le libellé du stage s'affiche, votre 1^{er} vœu est enregistré.
Remarque : à ce stade, si vous ne faites qu'un seul vœu, cliquez sur « confirmer ».

Pour vous inscrire à d'autres stages, faites « rechercher » et reprenez la même procédure.

- Pour clôturer vos inscriptions, faites « **suisvant** » et « classer »
Vous numérotez vos stages par ordre de priorité puis ...(voir ci-dessous)
- Relisez et confirmez vos vœux.
Avant de confirmer, vous pouvez sélectionner : « Je souhaite recevoir un récapitulatif de mes candidatures, à l'adresse électronique ci-dessous ».

En cas de difficultés, vous pouvez contacter le service de la formation continue :

04 93 72 63 29 ou 04 93 72 63 48